



## BigBlueButton, la fonction d'enregistrement

### Le paramétrage de l'enregistrement

Lors de la création de la salle de réunion, il est possible de sélectionner des choix dans la partie 'Enregistrements' (1) :

- activer l'autorisation de l'enregistrement ;
- choisir que l'enregistrement **se lance automatiquement à l'ouverture** de la salle de réunion par le présentateur ;
- autoriser le **démarrage et la mise en pause** de l'enregistrement par le modérateur (ou le présentateur).

### Créer une salle de réunion

Configuration Réunion +

Gestion des permissions, elles peuvent être ajustées une fois dans le salon +

Personnalisation +

**1** Enregistrement

Enregistrement  
Autoriser les enregistrements

Enregistrement automatique  
Démarrage automatique

Autoriser le démarrage et l'arrêt de l'enregistrement par le modérateur

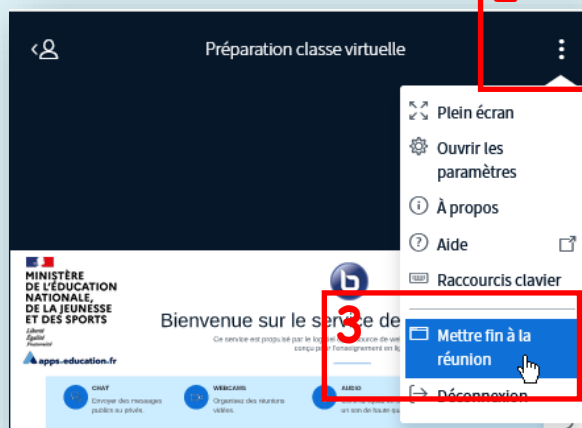
Créer Annuler

### Modification

Si vous avez déjà lancé la réunion, mais que vous souhaitez finalement enregistrer :

- Cliquez sur les 3 points horizontaux (2) pour ouvrir le menu puis **impérativement** sur 'Mettre fin à la réunion' (3)
- Cliquez sur 'Lancer' de nouveau la réunion.

**ATTENTION** : si vous ne mettez pas fin à la réunion, les modifications ne seront pas prises en compte.



### Visionnage de l'enregistrement

- Pour clôturer la réunion, vous cliquez sur 'Mettre fin à la réunion' (3)
- Puis sur la page d'accueil de vos réunions (<https://visio-agents.education.fr/>) vous cliquez sur l'icône (4)

Dans la fenêtre suivante 2 icônes vous permettent :

- Soit de visionner la réunion (5)
- Soit de copier le lien à partager (6). Vous pourrez transmettre ce lien par courriel par exemple.

